Volume 18, Numéro 1
FÉVRIER/MARS 2016

LE POULET CANADIEN

Journée d'affranchissement des dépenses alimentaires 2016

Saviez-vous que le Canada célèbre la Journée d'affranchissement des dépenses alimentaires ?

Le terme renvoie à la date à laquelle le consommateur moyen au Canada aura gagné assez d'argent depuis le début de l'année pour payer sa facture d'épicerie pour toute l'année. Cette année, le 9 février 2016, c'est la Journée d'affranchissement des dépenses alimentaires.

La capacité du Canadien moyen à payer sa facture annuelle d'épicerie en seulement quelques semaines dans l'année – par rapport à la journée d'affranchissement de l'impôt qui a généralement lieu en juillet – démontre la stabilité et l'abordabilité de notre chaîne alimentaire, et l'appui que les agriculteurs obtiennent du gouvernement.

Les Producteurs de poulet du Canada collaborent avec les agriculteurs, les gouvernements et les consommateurs pour que les Canadiens aient du poulet frais, de haute qualité dans leurs assiettes chaque semaine. De plus en plus de Canadiens veulent connaître la provenance de leur poulet et apprendre à reconnaître le logo « Élevé par un producteur canadien » à l'épicerie – en plus du prix.

Le poulet canadien est la protéine de viande la moins chère au pays qui a seulement augmenté de 5,2 % depuis 2013, comparativement à 33,5 % pour la viande bovine et de 17,9 % pour la viande porcine. Malgré la variabilité de prix, celui du poulet a à peine augmenté. Les Canadiens sont conscients de leur budget d'épicerie, et année après année, le poulet demeure la protéine de viande la plus abordable au rayon des viandes.

SUITE PAGE 2

dans ce numéro

3 | Mises à jour du commerce international

4 | Forum annuel du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

5 | Mises à jour du CRAC - Recherche sur la grippe aviaire

6 | Quoi de neuf pour le Recensement de l'agriculture 2016?

Les Producteurs de poulet du Canada
Chicken Farmers of Canada

SUITE DE LA PAGE 1

Bien que le système de gestion de l'offre canadien veille à ce que les agriculteurs reçoivent un rendement équitable pour leur travail, et arrêtent de compter sur l'argent des contribuables pour appuyer l'industrie, il permet également d'assurer que les factures d'épicerie des Canadiens pour la volaille, les produits laitiers et les œufs demeurent concurrentielles.

Lors de la Journée d'affranchissement des dépenses alimentaires de cette année, pensez aux agriculteurs canadiens. Grâce à eux, les Canadiens jouissent d'une abondance d'aliments salubres et économiques produits localement.

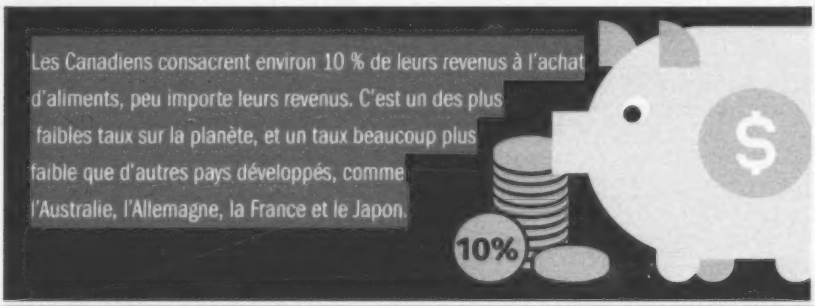

L'ESSENTIEL : LE POULET CANADIEN EST ABORDABLE.

CONSULTEZ CET INFOGRAPHIQUE ET BIEN D'AUTRES SUR LA PAGE RESSOURCES À :
WWW.PRODUCTEURSDEPOULET.CA/RESSOURCES/

Le programme PASAF des Producteurs de poulet du Canada maintient la pleine reconnaissance des gouvernements

En mars 2013, les Producteurs de poulet du Canada sont devenus le premier organisme de produits au Canada à obtenir la reconnaissance des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux grâce au Programme de salubrité des aliments à la ferme (PASAF). Dans le cadre du processus de réexamen et du maintien de la reconnaissance, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a récemment entrepris la révision des dossiers de vérification du programme.

La vérification a été achevée avec succès, ce qui indique que notre programme est toujours d'actualité, valable sur le plan technique et mis en oeuvre de manière cohérente.

Le Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme, dirigé par l'ACIA, est un processus qui permet d'examiner, d'évaluer, de reconnaître et de contrôler la valeur technique et l'efficacité administrative des systèmes de salubrité des aliments à la ferme d'organismes nationaux de producteurs canadiens. Cette reconnaissance souligne que le programme de salubrité des aliments a été conçu sur la base des principes de l'HACCP en respectant la législation gouvernementale, les politiques et les protocoles et qu'un système de gestion a été mis en œuvre de façon efficace et cohérente.

Les Producteurs de poulet du Canada demeurent engagés vis-à-vis du PASAF, du processus de reconnaissance du gouvernement et sont déterminés à prouver aux consommateurs l'engagement des producteurs canadiens de poulet à l'égard de la salubrité des aliments.

Mises à jour du commerce international

En décembre, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a tenu sa réunion ministérielle biennale obligatoire à Nairobi, au Kenya.

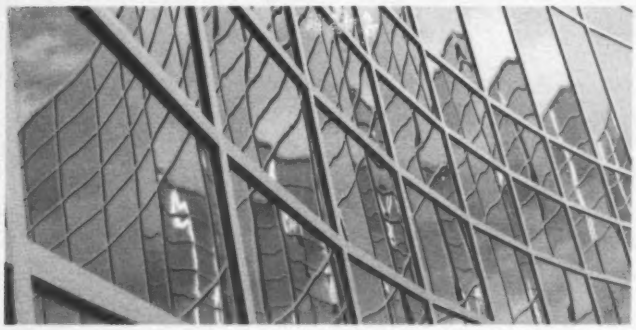

Il y avait deux principaux objectifs dès l'ouverture de la réunion : le premier était de parvenir à un accord qui permettrait de faire avancer le programme commercial multilatéral, y compris les activités de l'agriculture concernant la concurrence à l'exportation et le programme d'aide pour les pays les moins avancés (PMA); le second était d'établir le plan de travail après la réunion de l'OMC à Nairobi, qui peut (ou non) mener à déclarer le cycle de négociations de Doha sur le développement, infructueux et clos.

La période précédant la réunion ministérielle était sombre, car les membres ont fermement maintenu leur position et élargi le fossé entre les pays en développement et les pays développés.

La réunion initialement prévue du 15 au 18 décembre a été prolongée jusqu'au 19 décembre, lorsque les membres sont finalement parvenus à un accord sur le "Paquet de Nairobi", qui décrit les décisions prises concernant l'agriculture, le coton, et les questions relatives aux PMA, ainsi que la Déclaration ministérielle qui fournit des lignes directrices délibérément imprécises sur les travaux futurs de l'OMC.

En termes de négociations agricoles, le "Paquet de Nairobi" aborde deux importantes questions liées à la concurrence à l'exportation : crédits à l'exportation et subventions à l'exportation. Il a été convenu que la période maximale de remboursement des crédits à l'exportation serait de 18 mois, et que tous les pays développés, à l'exception du Canada, de la Suisse et de la Norvège, entendaient supprimer immédiatement les subventions à l'exportation restantes pour les produits transformés notifiés, les produits laitiers et la viande porcine.

Ces trois pays développés se sont engagés à éliminer toutes les subventions à l'exportation des produits destinés à la PMA d'ici le 1er janvier 2016, ainsi que leurs subventions restantes à la fin de 2020. Les pays en développement ont accepté de supprimer leurs subventions à l'exportation d'ici la fin 2022.

Le contenu de la Déclaration ministérielle illustre clairement la divergence des points de vue sur le plan de travail après la réunion de l'OMC à Nairobi. La Déclaration mentionne que de nombreux membres réaffirment leur engagement à travailler sur la base du Programme de Doha pour le développement. Cette Déclaration souligne également que d'autres membres pensent qu'il est temps d'envisager d'autres approches. Ce sera probablement l'un des principaux thèmes de la prochaine conférence ministérielle à la fin de 2017.

MISE À JOUR DU PARTENARIAT TRANSPACIFIQUE

Les négociations relatives à l'Accord du Partenariat transpacifique (PTP) ont pris fin en début octobre avant les élections au Canada qui ont abouti à un nouveau gouvernement. Après les consultations initiales, le gouvernement canadien a décidé de signer l'Accord du Partenariat transpacifique (PTP) le 4 février. Cependant, la ministre du Commerce international, l'honorable Chrystia Freeland, reste déterminée à poursuivre les consultations avec les Canadiens sur l'impact de l'Accord avant de pouvoir décider à engager le processus de ratification. La signature du PTP met en place un calendrier qui pourrait conduire à la mise en œuvre de l'Accord au plus tôt, d'ici janvier 2018.

Au cours des discussions avec le secteur du poulet, la ministre a assuré l'industrie à plusieurs reprises que son ministère et elle-même comprennent l'importance de l'accord d'indemnisation visant le secteur du poulet. Ce forfait comporte des mesures d'atténuation pour répondre aux préoccupations concernant le contournement de la frontière, ainsi que des programmes d'indemnisation de soutien afin d'aider le secteur à s'adapter à la diminution de la production résultant des importations supplémentaires accordées aux membres du PTP. Étant donné que les questions de contournement de la frontière ne sont pas liées à la ratification de l'Accord PTP, nous espérons que ces questions seront rapidement traitées par le gouvernement canadien.

Pour obtenir davantage d'informations sur l'impact du PTP sur le secteur canadien du poulet et les mesures d'atténuation annoncées, veuillez vous reporter au numéro précédent de « *Le Poulet canadien* », à savoir celui de décembre 2015. Vous le trouverez sur notre site Web, sous l'onglet Ressources (*www.producteursdepoulet.ca/ressources/*).

Forum annuel du Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

Chaque année en novembre, le Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage (CNSBAE) accueille un forum pour examiner les activités du Conseil, écouter les conférenciers parler des questions d'actualité, et offrir aux intervenants la possibilité de se rencontrer et de discuter de la façon dont ils contribuent aux résultats et priorités stratégiques du Conseil.

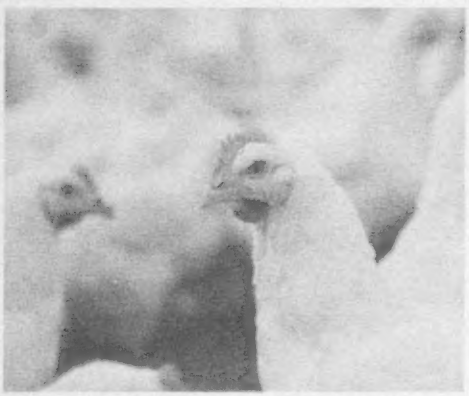

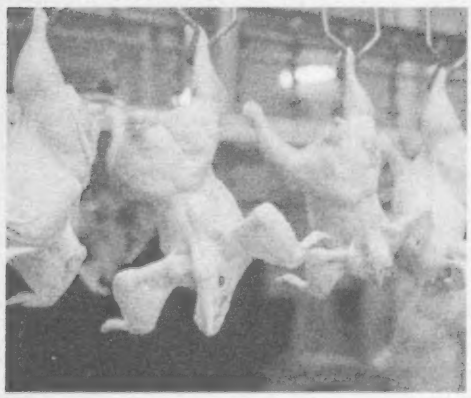

Lors du forum de 2015, les participants ont reçu une mise à jour sur les activités et les groupes de travail du Conseil. C'est l'année où le Conseil a lancé sa nouvelle «Stratégie à l'horizon 2020». Des efforts sont en cours pour créer un moyen pour que les intervenants rendent compte des progrès réalisés en vue d'obtenir les résultats visés en respectant les priorités stratégiques. Steve Leech a fait une présentation au nom des Producteurs de poulet du Canada pour parler du travail de l'industrie du poulet à cet égard.

RÉSULTATS STRATÉGIQUES :

- Les produits alimentaires salubres d'origine animale sont accessibles aux Canadiens
- Le Canada protège la santé des animaux d'élevage, des personnes et de l'écosystème (Une seule santé)
- L'industrie canadienne des animaux d'élevage est rentable et viable
- Le Canada veille au bien-être des animaux d'élevage
- Le système canadien de santé et de bien-être des animaux d'élevage est reconnu dans le monde entier
- Le système canadien de santé et de bien-être des animaux d'élevage est coordonné et constamment amélioré

PRIORITÉS SUR CINQ ANS :

- Gestion des situations d'urgence
- Permis social
- Compétences en matière de leadership

Le forum englobait également des présentations et des discussions sur le thème de la surveillance de la santé des animaux, ainsi que le travail qui se fait actuellement par différents groupes concernant l'utilisation d'antimicrobiens et la résistance. En 2014, le Conseil a publié un rapport sur l'utilisation d'antimicrobiens et les stratégies de résistance en matière d'agriculture animale et a formé un groupe de travail afin de recueillir des informations et de formuler des recommandations sur la façon de faire avancer le Canada sur cette question importante.

Le mandat du CNSBEAE est d'établir les priorités et de formuler des recommandations afin d'harmoniser les activités en matière de santé et de bien-être des animaux dans l'ensemble de l'industrie et des instances gouvernementales.

Afin de réaliser ce mandat, le Conseil compte des représentants de groupes de producteurs, de gouvernements provinciaux et fédéral, de l'Association canadienne des médecins vétérinaires et des responsables de la santé publique qui favorisent le rassemblement de la richesse des connaissances nécessaires pour formuler des recommandations sur la santé et le bien-être des animaux au Canada.

Les autorités responsables des politiques et du fonctionnement de la santé et du bien-être des animaux au Canada sont répartis dans toute l'industrie et l'ensemble des gouvernements. Le rôle clé du Conseil est de rassembler tous les intervenants d'une manière coordonnée.

MISES À JOUR DU CRAC

RECHERCHE SUR LA GRIPPE AVIAIRE

Depuis 2006, le Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) a un programme de bourses pour appuyer les étudiants des cycles supérieurs qui effectuent des recherches dans un aspect de la science avicole. Le programme contribue à promouvoir la relève au sein de la communauté de la recherche avicole et encourage les recherches menées par des étudiants diplômés.

Pour la bourse de 2015, nous félicitons Sasha van der Klein, récipiendaire de cette année ! Sasha est étudiante en doctorat à l'Université de l'Alberta, supervisée par le Dr Martin Zuidhof. Elle a obtenu sa maîtrise aux Pays-Bas, au cours de laquelle elle a eu une bourse pour étudier au Centre de recherche avicole de Nutreco, en Espagne. Après son diplôme, elle a travaillé comme assistante de recherche avicole de Cargill aux Pays-Bas avant de poursuivre sa carrière dans le domaine de la recherche en tant qu'étudiante en doctorat à l'Université de l'Alberta. La recherche de Sasha mettra l'accent sur les effets des stratégies de nutrition et de gestion des éleveurs de poulets reproducteurs sur la qualité des poussins obtenus.

MISE À JOUR DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Dans un précédent bulletin, nous avons parlé d'Alexander Yitbarek, récipiendaire de 2014, qui est étudiant en doctorat à l'Université de Guelph. Alexander a récemment fourni une mise à jour de son travail au CRAC, et il a travaillé très fort !

Il a terminé ses cours du programme de doctorat et quatre de ses documents de recherche ont été soit publiés soit soumis aux fins de publication, et six autres sont en préparation. La recherche d'Alexander a évalué les effets des solutions de rechange aux antibiotiques prometteuses, y compris différents prébiotiques et symbiotiques. Les symbiotiques sont une combinaison synergique de prébiotiques et probiotiques.

Alexander évalue également la réponse immunitaire des poulets à griller aux suppléments d'oligo-éléments organiques et divers produits dérivés de la levure.

Par ailleurs, le CRAC lancera bientôt un site Web remodelé et amélioré. L'adresse restera la même – *www.cp-rc.ca* – mais avec un visuel rafraîchi et davantage de mises à jour sur le contenu des projets et résultats de recherche. Restez à l'affût !

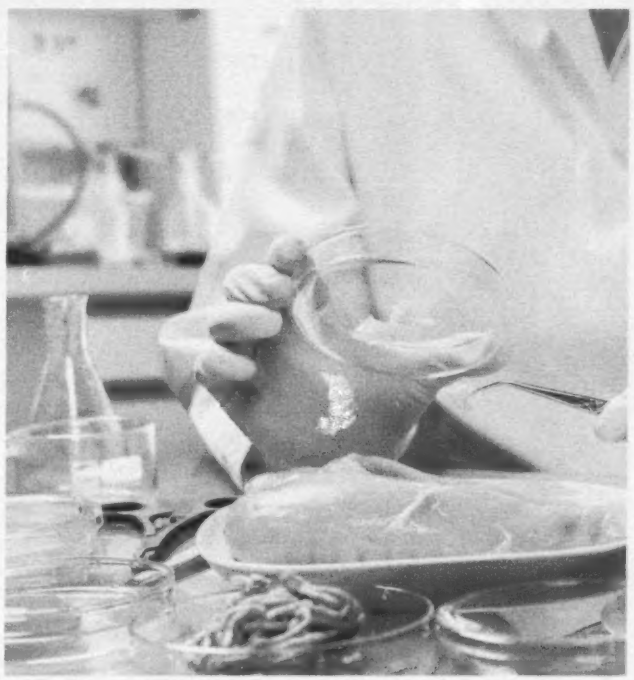

Quoi de neuf pour le Recensement de l'agriculture 2016?

RECENSEMENT PAR INTERNET : RAPIDE ET FACILE

Tous les exploitants agricoles canadiens recevront une lettre au début de mai 2016, qui comprendra des instructions sur la façon de remplir le questionnaire en ligne.

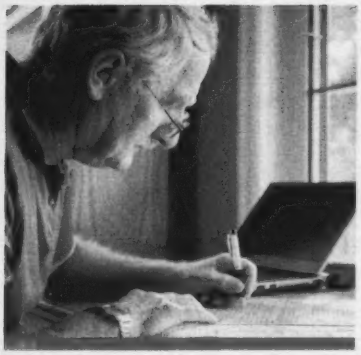

Le questionnaire en ligne augmentera automatiquement les totaux et sautera des sections qui ne sont pas applicables à la ferme de l'exploitant. En conséquence, remplir le questionnaire en ligne sera plus rapide et plus facile et diminuera le besoin de rappeler les exploitants agricoles dans le but de clarifier les réponses. En moyenne, les agriculteurs devraient consacrer 30 % moins de temps pour répondre au questionnaire du recensement de 2016 sur l'agriculture que pour le recensement précédent (2011).

Selon la loi, les agriculteurs sont tenus de participer au Recensement de l'agriculture. Au titre de la même loi, Statistique Canada a l'obligation de protéger les informations fournies dans les questionnaires du Recensement de l'agriculture, car la vie privée est un élément fondamental du recensement.

QUESTIONNAIRE – PLUS COURT – CEPENDANT, TRÈS COMPLET

Le personnel du Recensement de l'agriculture consulte les agriculteurs, les membres de l'industrie agricole et les utilisateurs de données après chaque recensement, afin d'évaluer les besoins en matière de données. Statistique Canada a reçu plus de 200 soumissions de contenu de divers groupes, y compris les ministères fédéraux et organismes, les ministères provinciaux, les organismes agricoles, les universités, les entreprises de services agricoles et les sociétés de conseils. Statistique Canada est reconnaissant envers l'industrie agricole pour sa rétroaction et son appui continus.

DANS L'ENSEMBLE, LE QUESTIONNAIRE DE 2016 A 18 QUESTIONS DE MOINS QU'EN 2011.

À la suite de ces consultations, de nouvelles questions sur l'adoption de technologies, la commercialisation directe, la planification de la relève, et la production d'énergies renouvelables ont été ajoutées pour refléter la demande concernant ces nouvelles informations.

Certaines questions ont été également supprimées, telles que les informations détaillées sur les dépenses, le lieu de résidence de l'exploitant, les détails sur les terres irriguées, ainsi que la source et l'utilisation du fumier. La plupart des questions de 2016 sont identiques à celles de 2011. Cette continuité est importante pour suivre les tendances à long terme de l'industrie et répondre aux besoins actuels des utilisateurs et des intervenants.

Dans l'ensemble, le questionnaire de 2016 a 18 questions de moins qu'en 2011.

Vous pouvez consulter le contenu du Recensement de l'agriculture 2016 à (*http://gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2015/2015-06-20/html/order-decret-fra.php*) dans la Gazette du Canada qui a été publiée le 20 juin 2015.

Au début du mois de mai, remplissez le questionnaire pour raconter votre histoire en tant que membre de la communauté agricole du Canada. Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter le site Statistique Canada (*www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3438*).